

TROPHÉE SÉNIORS 2 et 3 DE TOURAINE

Mardi 8 et mercredi 9 avril 2025

GOLF DE TOURAINE

Château de La Touche – 37510 BALLAN MIRE

02 47 53 20 28 – sportif@golfdetouraine.com

www.golfdetouraine.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 60 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40€ en 2025 ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames :	index inférieur à 21	Départs marques rouges
Une série Messieurs :	index inférieur à 18	Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
90	33	11

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2025 (Cahier des charges des Trophées séniors/Séniors 2/Séniors 3 et des Grands Prix Séniors - 1.4.4.5).

Si le champ de joueurs est incomplet à la date limite d'inscription, le Club pourra le compléter.

L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date de clôture des inscriptions.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la FFGolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2025.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 27 février 2025 et jusqu'au 25 mars 2025 à 18 heures**, seront envoyées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droit d'engagement : (journée d'entraînement comprise) **90€** (30 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **29 mars 2025** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le lundi 7 avril, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- REMISE DES PRIX

Environ 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux premiers des classements Généraux Hommes et Dames.

Autres Prix :

Deux séries Messieurs

- Seniors 2 (un prix pour le 1^{er})
- Seniors 3 (un prix pour le 1^{er})

Une série Dames

- Seniors Dames 2 (un prix pour la 1^{ère})

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel et est la suivante :

- Arbitre
- Raphaël ARNOULT, Directeur du Golf de Touraine
- Grégoire NATIVELLE, Directeur adjoint du Golf de Touraine

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.